Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac STL, veuillez visiter :
bacstl.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SÉRIE SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LABORATOIRE

SESSION 2026

ÉVALUATION PONCTUELLE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE : VOIE TECHNOLOGIQUE

oefficient : 6 sur le cycle terminal : 3 en première et 3 en terminale Durée : 2 heure

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : ANALYSE CRITIQUE DE DOCUMENTS EN HISTOIRE (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : QUESTION PROBLÉMATISÉE EN GÉOGRAPHIE (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉVALUATION : CENTRE D'EXAMEN DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE, ACADÉMIE DE LYON

Le sujet comporte trois parties indépendantes : une analyse critique de documents en histoire, une question de géographie et une étude de situation en enseignement moral et civique. Le total est de 20 points. Les réponses doivent être rédigées, organisées et appuyées sur les documents ainsi que sur les connaissances mobilisées. Les documents DT 1 et DT 2 sont à consulter pour les parties indiquées. Le document réponse DR 1 est à compléter puis à rendre avec la copie.

PARTIE 1 : ANALYSE CRITIQUE DE DOCUMENTS EN HISTOIRE (9 points)

La formation des blocs et les débuts de la guerre froide

À partir des documents 1 et 2 du DT 1 et de vos connaissances, étudiez la manière dont les deux textes présentent les tensions internationales de l'après-guerre. Les documents sont des extraits traduits en français. Complétez également le tableau chronologique du DR 1.

1.1 (2 points) Complétez dans le DR 1 les repères chronologiques correspondant aux événements de 1945, 1947 et 1949. Pour chaque date, indiquez un événement en lien avec la mise en place des blocs.

1.2 (2 points) Présentez le contexte international dans lequel s'inscrit le discours de Harry S. Truman de mars 1947. Situez ce discours dans la chronologie des débuts de la guerre froide.

1.3 (3 points) Confrontez les documents 1 et 2 : relevez les représentations opposées du monde qu'ils proposent et montrez comment chacun désigne les causes des tensions internationales.

1.4 (2 points) Présentez l'auteur, la nature et le destinataire de chacun des documents. Expliquez ce que ces textes permettent de comprendre sur la formation des blocs, puis indiquez une limite de leur témoignage.

PARTIE 2 : QUESTION PROBLÉMATISÉE EN GÉOGRAPHIE (7 points)

L'urbanisation dans le monde : des situations contrastées

À l'aide des données du DT 2 et de vos connaissances, répondez à la question problématisée. Les valeurs du tableau sont arrondies à l'unité et correspondent à la part de la population vivant en zone urbaine en 2022.

2.1 (2 points) À partir du DT 2, comparez les situations de la France, de la Chine, de l'Inde, du Nigeria et des États-Unis. Complétez le tableau de classement du DR 1 en utilisant les catégories « élevée » pour une valeur supérieure ou égale à 70 %, « intermédiaire » pour une valeur comprise entre 50 % et 69 % inclus, et « faible » pour une valeur inférieure à 50 %.

2.2 (5 points) Répondez de manière organisée à la question suivante : **Comment l'urbanisation transforme-t-elle les territoires, et pourquoi ses rythmes et ses formes sont-ils contrastés selon les régions du monde ?** Vous vous appuierez sur au moins deux données du DT 2 et mobiliserez vos connaissances sur la croissance urbaine, les métropoles et les défis liés à l'aménagement urbain.

PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (4 points)

Liberté d'expression, respect d'autrui et principes de la République

Situation : dans un lycée public, une classe prépare un débat sur la liberté de conscience et la laïcité. Un élève publie sur l'espace numérique de la classe un message qui critique une croyance religieuse. Des camarades demandent la suppression immédiate de toute critique des religions ; d'autres répondent que la liberté d'expression autorise toute formulation, y compris les propos visant des personnes en raison de leur religion.

Document d'appui : article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. »

3.1 (1 point) Identifiez le principe ou le droit auquel se rapporte l'article 10 du document d'appui et expliquez son lien avec la situation.

3.2 (1 point) Expliquez pourquoi la liberté d'expression protège la discussion et la critique des idées, mais ne signifie pas que toute attaque contre des personnes est acceptable.

3.3 (2 points) Proposez une démarche concrète permettant à la classe de poursuivre le débat dans un cadre républicain. Votre réponse précisera au moins deux règles de discussion et une action possible de l'équipe éducative si le message porte atteinte à un élève.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DEUX DISCOURS OPPOSÉS SUR LES TENSIONS INTERNATIONALES EN 1947

Document 1 : extrait du discours prononcé par le président des États-Unis Harry S. Truman devant le Congrès, le 12 mars 1947. Traduction française : « Je crois que la politique des États-Unis doit consister à soutenir les peuples libres qui résistent à des tentatives d'assujettissement par des minorités armées ou par des pressions extérieures. » Source : Harry S. Truman, discours au Congrès des États-Unis, 12 mars 1947, dit discours de la doctrine Truman.

Document 2 : extrait du rapport présenté par Andreï Jdanov à la réunion fondatrice du Kominform, en septembre 1947. Traduction française : « Le monde s'est divisé en deux camps : le camp impérialiste et antidémocratique, d'une part, et le camp anti-impérialiste et démocratique, d'autre part. » Source : Andreï Jdanov, rapport sur la situation internationale, réunion fondatrice du Kominform, septembre 1947.

Les deux extraits sont des prises de position politiques contemporaines des événements. Les traductions françaises sont données pour les besoins du sujet.

DT 2 : PART DE LA POPULATION VIVANT EN ZONE URBAINE EN 2022

Données arrondies à l'unité, établies à partir de l'indicateur « population urbaine en pourcentage de la population totale » de la Banque mondiale, base World Development Indicators, indicateur SP.URB.TOTL.IN.ZS, année 2022.

Part de la population urbaine dans cinq États en 2022

État	Population urbaine en 2022
France	82 %
Chine	65 %
Inde	36 %
Nigeria	54 %
États-Unis	83 %

Source : Banque mondiale, World Development Indicators, indicateur SP.URB.TOTL.IN.ZS, données 2022 arrondies à l'unité.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 1.1 et 2.1 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez directement les cases portant la mention « ... ». Pour la question 1.1, indiquez un repère historique pertinent pour chaque date. Pour la question 2.1, reportez la catégorie définie dans l'énoncé à partir de la valeur du DT 2.

Repères chronologiques : les débuts de la guerre froide

Date	Événement en lien avec la mise en place des blocs
1945	.....
1947	.....
1949	.....

À compléter pour la question 1.1.

Classement de la part de population urbaine

État	Part de population urbaine	Catégorie : élevée, intermédiaire ou faible
France	82 %	.....
Chine	65 %	.....
Inde	36 %	.....
Nigeria	54 %	.....
États-Unis	83 %	.....

À compléter pour la question 2.1 à partir du DT 2.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.